

Zug der Erinnerung

Gemeinnütziger Verein

Mohrenbach 1
51598 Friesenhagen

Zug der Erinnerung e.V., Mohrenbach 1, 51598 Friesenhagen

☎ +49 (2297) 1649
☎ +49 (2297) 1010
📠 +49 (2297) 7248
☎ +49 (171) 190 50 50

E-Mail: info@zugde.eu
<http://zug-der-erinnerung.eu>

Mémorandum

sur

l'aide aux victimes des crimes de la „Reichsbahn“

8. septembre 2010

- En automne 2009 l'initiative citoyenne du „Train de la mémoire“ a publié un rapport d'expertise, qui a déterminé que les revenus de la „Deutsche Reichsbahn“ et sa contribution aux crimes nazis contre l'humanité est d'un montant d'au moins 445 millions d'euros. La somme avec intérêts qui n'a jamais été remboursée s'élève à au moins 2,2 milliards d'euros.
- Au printemps 2010, à l'occasion de ce rapport d'expertise, des associations de victimes d'Europe de l'est et du Train de la mémoire ont recommandé aux héritiers de la Reichsbahn une prestation de réparation. Elle doit servir aux survivants nécessiteux des déportations de la « Reichsbahn ».
- En juin 2010 la direction de la Deutsche Bahn S.A. avec la participation du gouvernement allemand a entamé des pourparlers avec des représentants des victimes d'Europe de l'est. Les différentes parties veulent présenter sous peu un résultat provisoire de leurs multiples rencontres.

Selon nos informations, la direction de la Deutsche Bahn S.A. a offert une somme aux victimes qui n'a aucune relation avec la somme minimale du rapport d'expertise (445 millions d'euros). La somme est inadéquate et est une insulte pour les victimes qui sont dans une situation sociale les contraignant à l'accepter. Cette offre crée de l'inquiétude parmi les victimes. Elle est susceptible de créer de l'indignation en Allemagne ainsi qu'en Europe et partout dans le monde.

Même une offre d'un montant insensiblement amélioré, qui ne tient pas compte de la somme de référence des revenus criminels de la « Reichsbahn » (445 millions d'euros) et en représente même pas la moitié, ne sera pas acceptée dans la durée.

**Page 2 du Memorandum du 08 septembre 2010 sur l'aide aux victimes des crimes de la
« Reichsbahn »**

Un résultat équitable ne peut être atteint que si les aspects moraux et financiers sont reconnus par tous les acteurs d'un commun accord. La présente procédure, qui a échoué n'en a pas offert la base.

L'association « Train de la mémoire » exprime son attente que les institutions responsables de la Deutsche Bahn S.A. et du gouvernement fédéral ainsi que les parlementaires concernés du Bundestag se prononcent en faveur de la création d'une table ronde.

Le but devrait être de prononcer une déclaration commune jusqu'au 7 décembre 2010, pour qu'un versement à toutes les victimes nécessiteuses (y compris en Allemagne) puisse commencer rapidement. La société civile allemande, qui est représentée par le « Train de la mémoire » dans toutes les questions des crimes de la « Reichsbahn », y participera sans réserve.

Le « Train de la mémoire » considère que la culpabilité et les dettes héritées de l'histoire commune des Allemands nécessitent un travail commun. Le capital moral que la société civile allemande emploie et le capital financier dont dispose la DB S.A. et son propriétaire doivent être réunis et contribuer à effacer la méfiance et la haine entre les victimes survivantes et les descendants des coupables.

Berlin, le 08. septembre 2010

Train de la mémoire

Association à but non lucratif

La direction

Hans-Rüdiger Minow

Porte-parole

Armin Dahm

Tatjana Engel

Lars Grüterig